



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER BEAUREGARD

Mardi 16 mars 2021

Visioconférence

Accueil par Christophe Fouillère, élu du quartier, et André Demay, habitant co président.

Présentation d'Erwann Menuet, nouveau directeur de l'association les Trois Regards.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation de la démarche "charte de l'arbre"
2. Présentation de la démarche de renouvellement de la Stratégie de Sécurité et de Prévention de la Délinquance à Rennes / Méthode de concertation habitante et renouvellement du Groupe Habitants référents Sécurité

LA CHARTE DE L'ARBRE

Présentation par Bertrand Martin, responsable Exploitation à la Direction des Jardins et de la Biodiversité. (cf power point)

Échange avec les participants :

- Une question porte sur le secteur de la Lande du Breil. Il est demandé si la Ville est en contact avec les propriétaires de terres agricoles pour créer des haies autour des champs (même si la question de l'absence d'entretien de ces haies peut ensuite se poser).

Il est répondu que la réflexion sur ce sujet n'est pas encore aboutie mais il est confirmé que le confortement des haies permet la création de corridors de biodiversité. Des vergers peuvent déjà être créés. La Ville veut promouvoir la filière du bois énergie et du bois d'œuvre et donner ainsi de l'intérêt à l'entretien de ces espaces.

- Une remarque porte sur la satisfaction de constater les plantations réalisées à Beauregard sur la prairie de Baderot ou plus haut dans le parc. Il s'agit du travail des agents qui entretiennent et embellissent les espaces verts. Il est néanmoins dommageable de voir les papiers, masques, et crottes de chiens joncher le sol.

Il est précisé que les agents de la direction des Jardins et de la Biodiversité consacrent 1/5 de leur temps à l'entretien et la réparation.

- Il est demandé si la brigade anti-incivilités sera reconnaissable par une tenue spécifique ou au contraire se fondra dans le public.

Il est répondu que cette question précise n'est pas encore travaillée mais que les actuels agents verbalisateurs en charge de la propreté sont identifiés par une tenue spécifique mais discrète.

Une réunion s'est tenue récemment en présence d'élus, de services et de la société Territoires sur la partie nord du parc (fossés et haies) où sont constatés des incivilités récurrentes à traiter.

- Il est précisé que les habitants sont satisfaits du maintien des haies et chemins creux dans le modèle urbain de la ZAC. Cela donne un côté apaisé et un rapport privilégié à la nature. Ce choix d'aménagement a été une première à Rennes.
- Le quartier dispose, sur la thématique de l'arbre, d'un potentiel avec le parc naturel de Quincé par le renforcement des plantations, la redécouverte des ruisseaux qui jalonnent le territoire. Ce sont à terme 2 à 3000 nouveaux arbres et arbrisseaux qui s'ajouteront au paysage existant.

Un verger sera créé dans le cadre du projet d'agriculture urbaine à la ferme de Quincé. L'association 35 volts mettra en œuvre ce projet qui sera présenté au cours d'une prochaine assemblée de quartier. Des jardins partagés seront encore créés notamment sur le secteur Baderot contribuant ainsi à l'animation de l'espace public.

- À plus long terme, pourra être envisagée la réflexion sur le parc situé près de la Préfecture.

- Les directions de quartiers seront appelées à organiser des marches exploratoires en lien avec la direction des Jardins et de la Biodiversité afin de recenser les arbres remarquables et les lieux à planter.
- Sont évoqués par un habitant les magnifiques chênes du quartier. Ces arbres ayant une durée de vie limitée, il est demandé si la ville envisage de planter de nouveaux sujets avant leur terme. Ces plantations seraient difficiles sur des espaces verts qui sont régulièrement entretenus.

Il est répondu que la Ville privilégie la régénérescence naturelle des arbres. Elle travaille sur une palette végétale avec des partenaires comme l'ONF. Certains chênes vont disparaître car peu adaptés à des sécheresses très fortes. Et le climat rennais demain, c'est entre Toulouse et Lisbonne.

Peut-être que des vignes seront visibles sur les coteaux du quartier.

- Il est demandé si la Ville va développer les plantations d'arbres en bac au vu de l'état des sols encombrés par des réseaux.

Il est répondu que la ville ne souhaite pas multiplier ces plantations en bacs car elles sont coûteuses et peu satisfaisantes sur le plan environnemental. Aujourd'hui sont réalisées des plantations sur réseaux, au-dessus des infrastructures du métro dans des fosses artificielles ; les réseaux peuvent aussi être dévoyés.

- Pour Quincé, les habitants qui ont des propositions peuvent contacter Le Cadran. Les professionnels animeront des moments autour de l'aménagement du parc.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

1) Présentation de la nouvelle STSPD

Dans sa prise de parole, Lénéaïc Briéro exprime tout d'abord sa joie d'échanger avec les membres du conseil de quartier Beauregard autour de la future STSPD (Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Elle indique que la sécurité est un enjeu majeur de ce mandat. La maire Nathalie Appéré, ainsi que l'ensemble des élus sont pleinement conscients des attentes légitimes des populations. Ils entendent prendre toute leur part, dans un dialogue étroit et exigeant, avec leurs partenaires aussi bien de la Police nationale, de la Préfecture, que de la justice, chacun dans son rôle.

Elle relève que d'une manière générale, on constate une recrudescence des faits de violence dans la société française, peut-être moins à Rennes que dans d'autres villes de même taille.

Elle rappelle les chiffres présentés par le DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique) lors de la dernière Assemblée Plénière du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) tenue en décembre 2020. En effet, sur les 11 premiers mois de l'année 2020, on constate une baisse des faits de délinquance à Rennes à hauteur de 7,92%. Cependant, ces chiffres doivent tenir compte des restrictions liées à la crise sanitaire (confinements et couvre-feu).

Madame l'élue à la sécurité rappelle les problématiques auxquelles nous faisons face à Rennes :

- ✓ **Trafic de stupéfiants** : qui constitue un véritable fléau. L'élue fustige le comportement des consommateurs qui permettent de nourrir ce trafic. Afin d'y faire face, la ville expérimente l'idée d'une amende forfaitaire pour les consommateurs. Ainsi, toute personne prise en flagrant délit de consommation de produits stupéfiants se voit infliger une amende de 200 euros, avec une inscription sur son casier judiciaire.
- ✓ **Présence des jeunes étrangers en errance**, qu'il faut distinguer des mineurs isolés, qui font l'objet d'un suivi par le Conseil Départemental. Les jeunes étrangers en errance sont hermétiques à tout accompagnement social et peuvent être d'une violence extrême.
- ✓ **La recrudescence des troubles à la tranquillité publique** avec le phénomène des rodéos et celui de l'usage des feux d'artifice.
- ✓ **Les violences intrafamiliales** : sur cette question, la ville entend ouvrir un lieu dédié aux femmes et enfants victimes de violences familiales.
- ✓ **Le phénomène de prostitution** qui s'est accentué avec la crise sanitaire.

Elle rappelle les engagements de la Maire pour ce nouveau mandat, conformément aux délibérations du Conseil municipal de septembre 2020 :

- ✓ **Création de 40 postes supplémentaires de policiers municipaux** : Les 20 premiers ont déjà été recrutés et seront opérationnels d'ici l'été. Les 20 prochains seront recrutés d'ici septembre, pour être opérationnels d'ici la fin de l'année.
- ✓ **Extension des horaires d'intervention de la police municipale** : actuellement présente sur le terrain jusqu'à minuit en fin de semaine, elle pourra désormais terminer le service à 2h du matin.
- ✓ **L'armement des policiers municipaux** : ils seront équipés en pistolets à impulsion électrique dès septembre prochain.
- ✓ **Le renforcement du dispositif de vidéo protection.**
- ✓ **Lancement d'une brigade anti-incivilité** qui aura une mission d'information, de prévention et aussi de répression des incivilités constatées.
- ✓ **Adaptation des dispositifs de médiation.**

Elle rappelle l'objet de sa présence dans cette rencontre à savoir, la présentation du chantier d'actualisation de la STSPD. Elle rappelle les 4 leviers de concertation qui guident ce travail :

- ✓ **Échanges en conseils de quartiers.**
- ✓ **Enquête téléphonique.**
- ✓ **Organisation de forums en visioconférence** : Préalablement prévu pour être organisés en présentiel, le format de ces forums a été repensé du fait de la crise sanitaire. Ce sont des ateliers participatifs qui seront organisés en visio et ce, du 17 au 22 avril prochain. La date du 17 avril à 11h doit d'ores et déjà être retenue puisqu'elle fixe le lancement de cette démarche de concertation, en présence de la maire, Nathalie Appéré. Divers thèmes seront abordés : sécurité, prévention, accès aux droits et médiations. Par ailleurs, des permanences seront organisées de manière physique, dans des espaces publics, à partir du 20 mars. Le but est d'aller vers les habitants afin de les inviter à venir participer à ces rencontres.
- ✓ **Mobilisation du Groupe des Habitants Référents Sécurité.**

2) Présentation du nouveau dispositif des Habitants Référents Sécurité

Cette présentation est assurée par **Izabel Le Roux**, chargée de mission au sein du service Prévention de la Délinquance.

Elle rappelle que l'objectif est de renouveler ce dispositif, aussi bien en élargissant sa base, qu'en rendant son fonctionnement plus dynamique.

Elle décline ensuite la future composition du groupe des Habitants Référents Sécurité. Il sera composé ainsi qu'il suit :

- 2 membres désignés au sein de chaque conseil de quartier (soit 28 représentants issus des conseils de quartiers)

2 représentants désignés au sein du Conseil Citoyen Rennais

- 2 autres désignés au sein du Conseil Rennais de la Cohésion Sociale
- 10 membres seront tirés au sort. L'appel à volontariat a déjà été lancé sur le site de la Fabrique Citoyenne.

Ce sont donc 42 personnes qui composeront le futur groupe des Habitants Référents Sécurité.

Elle rappelle ce qui est attendu d'un Habitant Référent :

- Il s'engage à assister à l'assemblée plénière annuelle du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Il s'engage à assister aux cellules de veille territorialisées qui ont lieu tous les 6 mois, soit 2 par an.

La Ville s'engage également auprès des Habitants Référents, notamment en les outillant sur les dispositifs existants, afin que le rôle de relais qui leur est conféré, soit exécuté de manière efficace.

Ce que n'est pas l'Habitant Référent

- Il n'est pas là pour se substituer à la Police nationale
- Il n'est pas un informateur à la solde des autorités
- Il n'a pas vocation à exécuter des démarches à la place des Habitants

Elle rappelle le calendrier des prochains jours à savoir, une réunion programmée pour le 8 avril, avec le groupe des Habitants Référents renouvelé.

Lénaïc Briéro remercie les participants et indique être disponible et à l'écoute des uns et des autres.

En conclusion, Christophe Fouillère remercie les intervenants et les participants. Il est rappelé que les membres du conseil de quartier peuvent remplir le questionnaire des coups de cœur du budget participatif avant la réunion de demain soir.

Il est demandé à André Demay de rechercher auprès du collège habitants des volontaires pour être Habitants Référents Sécurité. André Demay est également remercié pour son investissement dans la promotion du nouveau conseil de quartier auprès des résidents de Beauregard.